

L'agriculture, axe majeur du partenariat euro-méditerranéen

ÉDITO



JEAN-LUC POULAIN
Président du CENECA,
président du Salon
International
de l'Agriculture

« L'agriculture en mouvement » est le thème du Salon International de l'Agriculture pour l'année 2014. C'est une invitation à davantage d'ouverture au monde et à la réflexion. C'est pourquoi, nous inaugurons un cycle de conférences de haut niveau, consacrées à l'agriculture euro-méditerranéenne avec pour thématique principale la sécurité alimentaire, l'agriculture familiale et le partenariat agricole et agroalimentaire en Méditerranée. 2014 est une année doublement importante pour l'agriculture. Elle a été déclarée année de l'agriculture familiale par la FAO. En effet, le secteur agricole est le premier employeur au niveau mondial. L'agriculture familiale produit plus de 70 % de la production alimentaire et gère une proportion considérable des ressources naturelles. La France soutient des initiatives pour renforcer les performances de l'agriculture familiale afin de répondre aux défis mondiaux.

La France a affirmé sa volonté de faire de l'agriculture, et plus particulièrement de la sécurité alimentaire, un axe majeur de son partenariat avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Les marchés du Sud (Maghreb et Égypte), en termes de produits agricoles, représentent 18 % des exportations françaises. Celles-ci (hors UE) progressent fortement vers les pays tiers depuis 2009, en partie grâce au dynamisme des échanges vers les pays du pourtour méditerranéen, notamment

l'Algérie (+109,5 %) et le Maroc (+51,8 %). Et l'hyper dépendance céréalière des pays arabes méditerranéens ne devrait pas s'infléchir dans les années à venir.

L'Europe met en œuvre, dans le cadre de la politique européenne de voisinage renouvelée, une initiative (ENPARD) pour accompagner et soutenir le développement rural des pays méditerranéens. Un des objectifs de cette initiative est d'améliorer la sécurité alimentaire locale et les modèles de développement rural en appuyant la productivité agricole durable, en diversifiant l'économie rurale et en accompagnant les institutions issues des communautés locales et de la société civile en zone rurale.

Fort de ces éléments et afin d'étendre son audience internationale, le Salon international ouvre donc ses portes à la réflexion pendant deux jours, les 24 et 25 février. Animé par des personnalités politiques et des experts reconnus des deux rives de la Méditerranée, ce premier cycle de conférences permettra de mieux comprendre les enjeux et surtout les opportunités en Méditerranée de produire ensemble dans le cadre de filières territorialisées, de commercialiser des produits avec un label méditerranéen, de soutenir l'agriculture familiale pour la réhabiliter, de reconnaître son importance et, plus globalement, de faire de la sécurité alimentaire un pilier du partenariat euro-méditerranéen renouvelé.

PRODUIRE
ENSEMBLE 2

CRÉER UN LABEL
MÉDITERRANÉEN ... 4

L'AGRICULTURE
FAMILIALE 5

LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE 6

RENCONTRE
Stéphane Le Foll 8



Le codéveloppement, un à mettre en place d'urgence

La filière céréalière représente environ 50 % des terres arables au Maghreb. La production a notablement progressé depuis trente ans, mais insuffisamment face à l'ampleur des besoins alimentaires. En effet, la semoule (blé dur) et le pain (blé tendre) restent à de hauts niveaux de consommation. On note en outre une forte irrégularité des productions pour des raisons agroclimatiques. Il en résulte

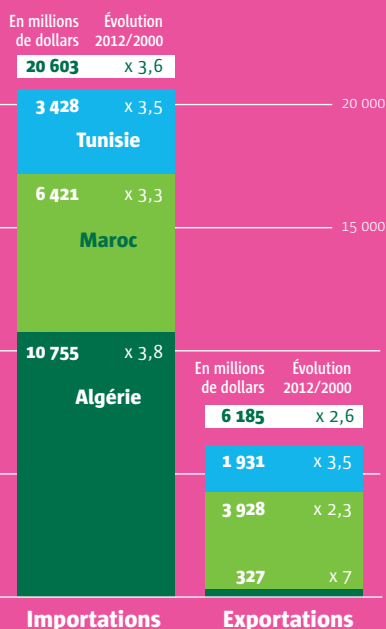
des importations massives (environ 10 milliards de dollars par an). Minoterie et semoulerie sont des industries de poids mais leur économie est fragile en raison de l'encadrement des prix, des marges et des installations de

traitement des grains surdimensionnés par rapport au marché. Les industries de deuxième transformation sont modernes et prospères. Pour les produits de base – pain, semoule, huile, lait, sucre – la priorité est donnée à des prix intérieurs accessibles à tous les consommateurs. Il en résulte des prix sensiblement inférieurs à ceux des marchés internationaux, donc un coût élevé pour les Trésors publics sans que l'équité soit assurée. Un mécanisme d'administration de la filière des céréales – complexe et contesté par les industriels – a été instauré dès les indépendances. Au total, la filière présente des faiblesses structurelles.

Dans la filière viande au Sud de la Méditerranée, la multitude d'intermédiaires entraîne une déperdition de la valeur ajoutée.



Entre 2000 et 2012, la facture alimentaire internationale du Maghreb a plus que triplé



DONNÉES OMC, 2013



ENTRETIEN

KARIM DAOUD

Vice-président du Syndicat des agriculteurs de Tunisie, président du Groupement des éleveurs de la race tarentaise

En tant qu'opérateur, que veut dire le codéveloppement. Est-ce une réalité ?

Cette notion englobe un champ assez large qui comprend des aspects économiques, sociaux, environnementaux, politiques... La France intervient essentiellement sur deux volets : l'un qui touche à la coopération décentralisée par l'intermédiaire des collectivités territoriales et l'autre, sur le développement solidaire, qui s'appuie en partie sur l'Agence française de développement (AFD). Les actions entreprises dans le secteur agricole en particulier touchent au développement rural, à la modernisation agricole... Mais les actions et les projets développés demandent plus de moyens financiers et humains pour assurer leur durabilité

sur le long terme ainsi que l'implication des acteurs locaux accompagnée par une volonté politique.

Quel est l'état des lieux de la filière de l'élevage et quels sont ses besoins ?

La filière viande rouge reste très peu et mal développée. L'appareil de production souffre d'un manque de technicité des éleveurs et de disponibilité des veaux maigres de qualité destinés à l'engraissement et adaptés aux conditions tunisiennes, en particulier aux ressources alimentaires. Les marchés aux bestiaux, qui ne sont pas structurés, et les abattoirs, considérés encore comme des « tueries », ont besoin d'une mise à niveau. La classification des carcasses et la catégorisation des viandes sont pratiquement inexistantes. Pour le respect du consommateur et l'essor de la production, il est temps de mettre sur pied une stratégie de développement de la filière viande rouge en Tunisie.



outil nce

SITUATIONS CONTRASTÉES DANS L'ÉLEVAGE

Dans le secteur de l'élevage, les situations sont plus contrastées en raison de politiques publiques aux logiques opposées. Les politiques « pro-consommateurs », visant à subventionner les importations de poudre de lait (c'est le cas de l'Algérie), limitent le développement des filières lait et viande approvisionnées localement. En revanche, dans les pays aux politiques orientées « pro-producteurs » (Maroc, Tunisie, rive est de la Méditerranée, Turquie), la production nationale a été stimulée par des droits de douane prohibitifs sur la poudre de lait. Cependant, l'explosion du prix des produits laitiers importés et l'accélération de la demande intérieure en produits animaux ont incité tous



La subvention du pain, une question politiquement sensible en Égypte. Ici, un vendeur au Caire.

les gouvernements à amplifier leur soutien à l'amont des filières. Le développement et la spécialisation des élevages, qui engendrent la hausse progressive de la production laitière, favorisent l'émergence de grandes entreprises laitières en aval, aux capitaux souvent issus de la rive nord de la Méditerranée. Mais dans les pays dépendants des importations, la hausse de la production se heurte au manque

d'accès des éleveurs à la formation, aux investissements et aux fourrages, et reste insuffisante pour satisfaire la demande. Enfin, la filière viande demeure composée d'une multitude d'intermédiaires. Elle est donc caractérisée par une importante dilution de la valeur ajoutée. Le secteur de l'abattage est notamment sous-équipé et répond rarement aux standards sanitaires.



ENTRETIEN

**JEAN-PIERRE
LANGLOIS-
BERTHELOT**

Président de France
Export Céréales

Quelle est l'importance du blé dans l'alimentation des pays du Sud de la Méditerranée ?

La consommation des produits alimentaires issus de la transformation du blé est la plus élevée au monde, de l'ordre de 150 à 200 kg par habitant et par an, alors qu'en Europe nous sommes autour de 50 à 60 kg par habitant et par an. La production locale de blé, essentiellement sous régime pluvial, est très variable d'une année à l'autre, hormis en Égypte où les rendements sont réguliers grâce à l'irrigation. Mais la disponibilité des terres, voire de l'eau, limite la production. Enfin, la croissance de la population est toujours forte, ce qui induit une demande en constante augmentation.

Quel est le rôle de l'État dans la régulation du secteur du blé ?

Pour garantir la stabilité sociale, les États du Sud de la Méditerranée régulent le secteur du blé afin de garantir à la population l'approvisionnement permanent en produits issus du blé à des prix généralement très bas. Et ce, par le biais de subventions mobilisées par les Caisses de compensation. Ces subventions constituent une part importante du budget des États. Ils développent la production domestique par l'instauration d'un prix minimum d'achat. Enfin, pour s'assurer de la disponibilité permanente du blé sur le marché intérieur, les États interviennent directement ou indirectement sur les achats d'importations. Par exemple l'Office tunisien des céréales est le seul importateur de blé en Tunisie. En Égypte, l'État est très impliqué dans la filière pain subventionné, le pain *baladi*, soit de l'ordre de 60 % des volumes. Au Maroc, l'État est régulateur en fixant

des prix intérieurs, en jouant sur les droits à l'importation, mais il n'opère pas sur les marchés. Cette activité est réservée aux opérateurs privés. Le partage d'expériences entre des acteurs identifiés des pays du Sud et du Nord de la Méditerranée peut être un formidable outil de développement si ce partage vient après une écoute mutuelle des besoins de chacun.

PRÉCONISATIONS

- Créer un marché commun agricole et alimentaire maghrébin en partenariat avec l'UE.
- Lancer un programme régional de redéploiement de la diète méditerranéenne.
- Développer des filières territorialisées durables associant céréales, légumineuses, plantes fourragères et élevage par jumelages entre régions européennes et maghrébines.

Un atout pour le Nord comme pour le Sud

La réflexion sur un label méditerranéen est particulièrement importante en raison de la prédominance du modèle alimentaire de type agro-industriel qui remet en cause le modèle de consommation alimentaire méditerranéen. Or, les spécificités de la diète méditerranéenne, reconnue en 2010 comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, qui sont au centre de nombreux enjeux tels que la nutrition, la santé, le développement durable et la revitalisation des territoires ruraux, seraient valorisées par la mise en place d'un label garant de l'authenticité des produits. Une réglementation relative à la protection des appellations d'origine et des indications géographiques (AOP et IG) existe dans certains Psem, notamment en Turquie et au Maroc, mais les textes ne sont pas toujours utilisés. Une harmonisation et des politiques concertées représenteraient un atout considérable.

Les Indications géographiques (IG)

Un gisement de création de valeurs pour les filières agroalimentaires

SITUATION AU 28 JANVIER 2014

1 190 Nombre d'IG enregistrées dans les pays de l'UE (hors vins)

47 % Taux de progression depuis 2009

75 % Part des pays méditerranéens de l'UE dans le total des IG UE

1 Nombre d'IG Psem enregistrée dans l'UE (Baklava, Turquie)

Brésil, Colombie, Chine, Inde, Maroc, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie, Vietnam Pays ayant demandé une inscription au registre européen des IG



ENTRETIEN

KHADIJA BENDRISS

Chef Division de la labellisation au ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Quels seraient les avantages d'un label méditerranéen ?

Le bassin méditerranéen est réputé pour la richesse et la variété de ses produits de terroir. Ils constituent un élément essentiel de son identité culturelle, de son histoire, de ses traditions et de son mode de vie. La diversité de ses milieux naturels, les pratiques traditionnelles de ses agriculteurs et l'art

culinaire développé par la population à travers les siècles sont les fruits de cette richesse. Le rapprochement réglementaire et les visions stratégiques de plusieurs pays du bassin méditerranéen en faveur de la reconnaissance des indications géographiques (IG), via un cadre légal et réglementaire, pourraient permettre de concilier les efforts afin de promouvoir les produits de terroir méditerranéen à travers un dispositif commun.

Où en est la labellisation au Maroc, quelles sont les filières concernées ?

La labellisation des produits de terroir constitue l'un des axes principaux de la stratégie de développement de ce secteur. Un pas a été franchi depuis la promulgation de la loi 25-06, relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime a reconnu vingt et un signes distinctifs d'origine de qualité dont trois appellations d'origine protégées (AOP), dix-sept indications géographiques protégées (IGP) et un label agricole (LA). Enfin, le ministère entend continuer son programme d'appui technique et financier aux groupements demandeurs des SDOQ pour l'élaboration des cahiers des charges (CDC). Il a par ailleurs consacré un budget aux programmes d'élaboration des CDC pour les seize régions du royaume.



Le réseau Recomed, qui regroupe plus de quinze pays oléicoles méditerranéens, entend promouvoir l'huile d'olive de qualité par le biais d'un label.

PRÉCONISATION

Définir une liste de produits sur lesquels sera apposé un label commun. L'idée est de créer un label *Terroir méditerranéen* reconnu de tous, reposant sur des filières de proximité et permettant de conquérir de nouveaux marchés.



Un rôle essentiel dans la lutte contre la faim

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2014 année internationale de l'agriculture familiale afin que soit prise en compte la contribution significative de ce secteur dans l'amélioration de la sécurité alimentaire. La décision est importante car cette agriculture, souvent délaissée par les gouvernements, joue un rôle essentiel dans la lutte contre la faim étant donné qu'elle domine le secteur agricole dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Ses rendements sont généralement faibles et elle aurait besoin d'être aidée pour se développer et se moderniser. Cela nécessiterait l'accès aux crédits et l'aide à la commercialisation de la production. C'est là que la coopération euro-méditerranéenne peut jouer un rôle pour soutenir des alternatives fondées sur la proximité et de nouveaux canaux de commercialisation. Il convient également de proposer un cadre juridique afin de sécuriser le statut des exploitations familiales et d'assurer leur pérennité.



GÉRISÉ MARÉCHALUD

Un puits à Ben Smim (70 km au sud de Fès).



ENTRETIEN

PASCAL BERGERET

Directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Quelles sont les mesures à prendre pour l'aider alors qu'elle est fragilisée par la mondialisation ?

Il faut protéger la petite agriculture familiale en Méditerranée car c'est elle qui assure en grande partie la sécurité alimentaire des zones rurales, qui entretient les sols, les paysages et la biodiversité. Les gouvernements doivent prendre des mesures adaptées : reconnaissance du métier d'agriculteur, garantie d'un accès au foncier, appui technique, désenclavement des zones rurales, politique de crédit adapté.

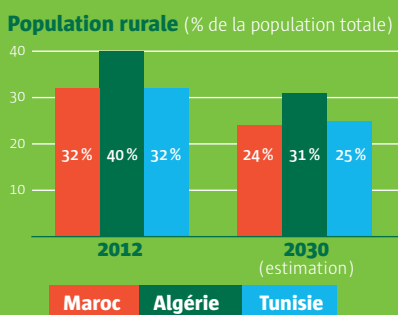
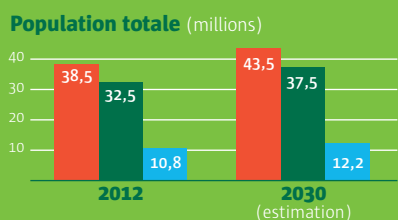
Que représente l'agriculture familiale en Méditerranée ?

La petite agriculture familiale représente la grande majorité des exploitations agricoles au Sud de la Méditerranée. Au Maghreb, les deux tiers des exploitations ont une surface inférieure à cinq hectares. En Europe méditerranéenne, la modernisation de l'agriculture dans le cadre de la politique agricole commune s'est appuyée sur l'agriculture familiale. Ainsi, l'agriculture familiale comprend des types d'exploitations très différents les uns des autres : petites exploitations vulnérables menacées par la mondialisation, exploitations modernes et productives, concurrentielles sur le marché mondial.

PRÉCONISATION

L'agriculture familiale est un élément fédérateur réunissant l'ensemble des Méditerranéens. Il faut donc la soutenir en encourageant les coopératives agricoles, en mettant en place des assurances, en favorisant la reconnaissance institutionnelle et en réduisant le déficit politique dont elle souffre.

Poids de la population rurale dans les pays du Maghreb



DONNÉES FAOSTAT, 2013

Un formidable levier de développement

La sécurité alimentaire est une priorité pour l'Union européenne et un axe de partenariat essentiel avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Quels sont les moyens mis en place et prévus pour la rendre le plus efficace possible ? Éclairage.



ENTRETIEN

DACIAN CIOLOȘ

Commissaire européen en charge de l'Agriculture et du Développement rural

Que fait l'Union européenne pour la sécurité alimentaire ?

La sécurité alimentaire est clairement une priorité pour l'Union européenne sur le plan interne, à travers la Politique agricole commune (PAC), et aussi dans le cadre de nos programmes de coopération, notamment en Afrique – ce qui n'était plus le cas il y a quelques années. Un programme d'appui spécifique est mis en place depuis 2011 pour les pays du voisinage méditerranéen et oriental de l'UE, c'est le Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (Enpard). Il concerne déjà la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Jordanie, l'Algérie et le Liban, qui se sont engagés dans cette démarche, de même que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. De façon plus large, la sécurité alimentaire est au cœur de la politique de développement européenne, au-delà des pays méditerranéens. Une cinquantaine de pays ont fait de l'agriculture une des priorités de leurs programmes de coopération avec l'UE pour la période 2014-2020, et je m'en félicite.

Peut-on envisager un élargissement de la PAC-UE aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ? Si oui, comment ?

La Politique agricole commune est un instrument commun aux États membres de l'UE. C'est une politique interne qui vise à répondre aux attentes des Européens en matière d'alimentation, d'utilisation des ressources naturelles et de développement des territoires. Il ne s'agit pas d'élargir la PAC en tant que telle, mais l'UE est prête à encourager les pays méditerranéens à structurer leur stratégie de soutien au secteur agricole et à bâtir leur propre politique. D'une certaine façon, c'est sur cette idée que reposent les programmes Enpard. Au-delà de l'appui budgétaire, l'Europe propose un appui technique, des méthodes de travail pour développer les zones rurales et faire de l'agriculture non seulement un levier de lutte contre l'insécurité alimentaire, mais aussi un levier de développement, de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois. Toutefois, pour que nos partenariats soient efficaces, les pays bénéficiaires doivent avoir une volonté et des objectifs clairs.

Les principaux fournisseurs de céréales

En millions de dollars

	Algérie (2012)	Maroc (2012)	Tunisie (2011)
France	1 167	522	Ukraine 183
Argentine	953	510	Russie 112
Canada	422	304	France 110
États-Unis	107	293	Italie 104
Brésil	106	266	Brésil 97
Top 5	2 755	1 895	Top 5 607
Monde	3 490	2 303	Monde 958

DONNÉES LIT/FP//COMTRADE.UN.ORG/DB/DBAS/AG/AG/10.AUGUST.2013



ENTRETIEN

XAVIER BEULIN

Président de la FNSEA

Que fait la FNSEA pour aider les agriculteurs français à coopérer davantage avec les pays du Sud ?

La région méditerranéenne est l'une des régions les plus déficitaires au monde lorsque l'on regarde l'évolution de la démographie et les ressources naturelles. En raison de la relation de proximité avec l'Europe, il y a nécessité à consolider l'agriculture du Sud et plus particulièrement celle du bassin méditerranéen. C'est le cas à travers, par exemple, le Plan vert mis en place au Maroc mais aussi en Algérie et en Tunisie, pays qui affichent des ambitions dans ce domaine pour satisfaire une partie de leurs besoins. Il existe plusieurs pistes pour cela. Pour la transformation des produits agricoles, par exemple, soit elle s'inscrit dans la seule relation clients-fournisseurs, soit elle privilégie des formes collectives d'associations de producteurs qui mettront le pied dans la transformation avec une part de valeur ajoutée qui leur reviendra. Enfin, sur les besoins d'investissements et de financement de l'économie agricole, que ce soit pour l'installation de jeunes ou le développement, cela passe par des politiques publiques qui viennent en appui à ces agriculteurs dans le but de les aider à développer des exploitations qui s'autonomisent de plus en plus et fonctionnent comme des entreprises privées classiques.



Le commerce extérieur du Maghreb

En millions de dollars	Importations		Exportations		Balance commerciale	
	Moyenne 2008-2010	Variation 2000/2009	Moyenne 2008-2010	Variation 2000/2009	Moyenne 2008-2010	Variation 2000/2009
Commerce total	98 608	3,4	94 629	3,0	-3 979	-2,1
Produits agricoles	13 560	2,7	3 332	2,6	-10 228	2,8
Céréales et préparations	5 352	2,7	160	2,2	-5 192	2,7
Huiles (animales et végétales)	1 473	3,3	649	2,6	-824	4,2
Produits laitiers et œufs	1 361	2,4	130	4,8	-1 231	2,3
Sucre et miel	1 119	2,5	43	4,3	-1 076	2,4

DONNÉES FAOSTAT, © OAA DIVISION DE LA STATISTIQUE 2013, 10 AOÛT 2013

Que peut apporter la filière agricole française aux Psem ?

Les agriculteurs français, à travers leurs différentes institutions, accueillent et se déplacent pour expliquer comment l'agriculture française s'est organisée depuis cinquante ans, comment elle a fait une révolution qui a permis une prise de conscience visant à privilégier l'installation des jeunes agriculteurs et comment accompagner les départs à la retraite des parents et des grands-parents. De nombreuses demandes sont formalisées par les pays du Sud pour voir ce qui pourrait être transposable ou au moins ce qui pourrait inspirer des évolutions législatives. Par exemple, il existe un système interprofessionnel en France permettant d'avoir au sein d'une même structure la production, la collecte, la transformation, voire la distribution. Il en existe par grands secteurs : céréales, lait, vin, viande... et cela joue un rôle important de structuration des filières. Au Maroc, les besoins sont importants en oléagineux. Il s'agit de faire en sorte d'intéresser des producteurs de céréales à produire également du colza et du tournesol permettant une diversification au travers d'un schéma interprofessionnel valorisant toute la filière.

Le partage d'expériences porte aussi sur la prise en compte de la nécessité de fixer les populations autour des activités de la sphère agricole. Si la population active dans l'agriculture baisse, elle est largement compensée par les activités induites dans l'agrofourmiture, l'agroalimentaire et les services directs.



ENTRETIEN

COSIMO LACIRIGNOLA

Secrétaire général p.i.
Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)

Quel est l'objectif des réunions ministérielles du CIHEAM ?

À Alger, le 6 février 2014, les ministres de l'Agriculture des treize États membres du CIHEAM se sont réunis pour la dixième fois depuis que l'idée a été lancée en 1999 par le gouvernement italien. Dix rencontres régionales en quinze ans, centrées sur ces questions essentielles de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires ruraux, ce n'est pas rien dans un espace aussi difficile que celui de la Méditerranée. Le climat de confiance qui domine dans les relations entre les États du CIHEAM détermine pour beaucoup le succès de ces réunions dont l'objectif est de stimuler le dialogue multilatéral, de partager des expériences et de définir des projets pour continuer à travailler ensemble dans la région, en matière de formation, de recherche et d'assistance technique sur ces sujets au cœur des économies et des sociétés méditerranéennes.

Quelles sont les principales recommandations faites par les ministres lors de leur réunion à Alger ?

La sécurité alimentaire durable était le thème central de la rencontre. L'excellente organisation scientifique et logistique des autorités algériennes a permis aux délégations d'être dans les meilleures dispositions pour formuler de nouvelles recommandations. Elles sont

disponibles sur notre site (ciheam.org) et, comme toujours, divisées en trois volets : des recommandations pour les pays et leurs politiques nationales, celles adressées aux organisations internationales présentes dans la région et des recommandations pour guider les activités du CIHEAM. Les enjeux de la production agricole (produire plus et produire mieux), de la préservation des ressources naturelles (eau, sols) et de la qualité des aliments (normes, identité), l'emploi en agriculture (notamment des jeunes), la lutte contre le gaspillage alimentaire (après récolte ou lors des consommations), mais aussi la croissance inclusive pour les espaces ruraux ont été régulièrement soulignés par les ministres. Ils ont également mis en évidence que cette recherche d'une meilleure sécurité alimentaire en Méditerranée exigeait une approche globale intersectorielle et des solidarités multilatérales. Mais qu'il fallait être attentif à la mise en œuvre de stratégies adaptées aux situations locales et au développement de financements innovants qui puissent s'inscrire dans le temps et répondre à des besoins spécifiques identifiés.

PRÉCONISATION

- Création à l'horizon 2020 d'une PAAC (Politique agricole et agroalimentaire commune) euro-méditerranéenne cofinancée à 50-50 par les Psem et l'UE visant à améliorer la sécurité alimentaire quantitative et qualitative des populations et contribuant au développement des zones rurales.



« La sécurité alimentaire, facteur essentiel de stabilité politique »

STÉPHANE LE FOLL

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Stéphane Le Foll nous livre son point de vue pour améliorer la sécurité alimentaire dans la région.

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée sont confrontés à une grande insécurité alimentaire, que peut faire la France pour les aider à la réduire ?

Nous mettons tout notre poids dans le débat international pour que cette question centrale de la sécurité alimentaire soit prise en compte à la hauteur des enjeux qu'elle représente. C'est un facteur essentiel de la stabilité géopolitique dans la région. Concrètement, la France mène de nombreuses actions de coopération avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem) en faveur de leur développement rural et agricole et de l'augmentation de leur production. Pour cela, nous mobilisons des outils de coopération bilatérale de pays à pays, de coopération institutionnelle ou encore des prêts de l'Agence française de développement. Cela passe aussi par la politique européenne de voisinage et, notamment, les accords d'association, les accords de libre-échange, les jumelages institutionnels ou l'initiative Enpard. Mais il faut aussi admettre que tout produire localement n'est pas possible aujourd'hui, et ne le sera probablement pas dans le futur. Les pays de la zone euro-méditerranéenne sont donc interdépendants en matière de produits alimentaires. Dans ce contexte,

la France est et restera sur le long terme un partenaire fiable et constant en quantité comme en qualité pour des produits aussi sensibles que les céréales.

La France a-t-elle des initiatives concrètes à proposer dans ce domaine ?

Retenons une initiative qui me tient particulièrement à cœur : c'est la mise en place, pour le bassin méditerranéen, d'un réseau d'informations sur les marchés agricoles, notamment céréaliers. Il vient de voir le jour début février à Alger, porté par le CIHEAM, et s'appelle MedAMIN pour Mediterranean Agriculture Market Information Network. «Amin», cela veut aussi dire «confiance», et c'est bien de cela dont il s'agit. C'est en effet la déclinaison régionale d'un réseau global, l'AMIS, mis en place sous présidence française du G20, qui était limité aux grands acteurs. L'Afrique du Nord, 3 % de la population mondiale, concentre pourtant jusqu'à 20 % des achats de céréales sur le marché mondial. MedAMIN répond donc à l'enjeu que constitue la stabilité de cette région. Le principe est simple : c'est la transparence qui limite la spéculation, celle-là même qui avait conduit à la crise alimentaire mondiale de 2008 et qu'il nous faut prévenir.

Quelle place occupe le soutien aux agriculteurs des pays du Sud dans notre politique de développement ?

La Méditerranée est au cœur des priorités de la stratégie internationale du ministère. Quand nous portons les messages de soutien à l'agriculture familiale, de transparence des marchés au niveau du G20 et du bassin méditerranéen, ce sont bien les pays du Sud que nous avons en tête. Nourrir la planète en 2050 supposera de produire localement avec une triple exigence économique, sociale et écologique tout en assurant des échanges équilibrés, dans un marché transparent, digne de confiance.

L'Euro-Méditerranée peut-elle constituer une ambition française quand on sait que la France perd des parts de marché dans cette région ?

Bien sûr ! L'avenir de l'Europe se joue aussi au Sud. Nous avons mis en place une stratégie qui permet le développement des partenariats industriels et l'intensification de notre coopération dans le développement des filières. Je vois bien l'intérêt grandissant que les professionnels agricoles et agroalimentaires portent à nos voisins de l'autre côté de la *mare nostrum*. Ces premières journées de rencontres internationales jamais organisées sur le SIA ne sont-elles pas la marque de l'importance accordée à la Méditerranée ?

Focus. Les rencontres internationales du Salon est une édition du Salon International de l'Agriculture, une manifestation officielle du CENECA (Centre national des expositions et des concours agricoles) organisée par COMEXPOSIUM. La réalisation de ce numéro a été confiée à l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (Ipemed).

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Luc Poulain, président du CENECA, président du Salon International de l'Agriculture. **RÉDACTRICE EN CHEF** Agnès Levallois, conseillère éditoriale d'Ipemed. **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO** Fabien Champion, chef de projet, Institut de l'élevage ; Amal Chevreau, responsable du pôle études d'Ipemed ; Alexis Ghosn, chef de projet Ipemed ; Jean-Louis Rastoin, professeur émérite Montpellier SupAgro ; et Véronique Stéphan, responsable de la communication et des publications d'Ipemed.